le 20e Tour de France, était le « Tour à surprises » par excellence !

Les vallonnements du parcours, les raidillons de la route des falaises, n'ont réussi en effet qu'à disloquer momentanément le peloton. Celui-ci, après chaque « accroc » s'est reformé, et finalement, comme à Metz, c'est trente hommes qu'on a vus, sur la ligne d'arrivée, se disputer une piètre victoire qui laisse chacun sur ses positions.

La journée pourtant promettait..... A 50 kilomètres du départ, un peu après Calais Bottecchia, en effet, suivi de Cuvelier et de Debusschère, réussissait à prendre une sensible avance.

La poursuite mal s'organisa immédiatement fut couronnée de succès, et peu après les « fuyards » étaient de nouveau absorbés par les chasseurs triomphants. Entre Eu et Dieppe, le récent goudronnage de la route, qui séchait les gosiers et brûlait les yeux, eut pour effet de désagréger une seconde fois la colonne de tête. A Dieppe, Marlens passa seul au contrôle avec 30 secondes d'avance sur un peloton de 12 coureurs, précédant lui-même d'une minute un groupe de même force. Ce ne fut là encore qu'un épisode de la journée.

A Fécamp, la caravane était reconstituée, si bien qu'elle resta intacte, ou à peu près jusque l'arrivée.

29 hommes s'affrontèrent dans le dernier effort. Ce fut Félix Sellier, un ancien cette fois, le vainqueur du Paris-Roubaix 1925, qui triompha. La performance du gagnant d'aujourd'hui n'a d'autre importance toutefois que l'inscription de son nom au palmarès de l'étape. Van Slembroeck en effet, conserve le maillot jaune. Le classement général reste inchangé, du moins en ce qui concerne les leaders.

N'est-ce pas que comme « coup nul » on ne pouvait mieux !

Jean DESMARET.

En longeant la Manche

Le départ de la quatrième étape

Dunkerque, 26 juin. — C'est ce matin à 8 heures qu'a été donné à Dunkerque, le départ de la quatrième étape.

Nous avons annoncé hier que 86 coureurs restaient en ligne. C'était le nombre de routiers arrivés à Dunkerque dans les délais réglementaires.

En réalité, cependant, la fermeture de contrôle a été retardée, ce qui permit aux touristes-routiers retardataires d'éviter l'élimination.

C'est donc 91 concurrents, dont 42 groupés et 49 touristes routiers, qui ont ce matin répondu à l'appel.

Comme de coutume, la signature a été donnée au Café des Arcades, Place Jean Bart. Puis les coureurs sont partis en cortège, quai de Saint Omer, le long du canal de Bourbourg, où par un temps magnifique, le signal de l'envolée a été donné.

Que sera l'étape d'aujourd'hui.

Une chaude journée encore sans doute, car dès le départ l'allure est vive et très soutenue.

Gare aux surprises !

BOTTECCHIA PREND LA « POUDRE D'ESCAMPETTE »

Calais, à 42 kilomètres du départ est passé en trombe, par un très fort peloton groupant la plupart des coureurs Sellier même quinze kilomètres environ après Calais, un peu avant Wissant. Bottecchia, qui ne digère pas ses premiers revers, pique un emballage magistral, et s'enfuit, suivi de Debusschère et Cuvelier.

Les trois hommes qui roulent à 45 kilomètres à l'heure, réussissent à prendre une avance sensible.

En ce 20e Tour de France, on va vraiment de surprise en surprise. Que va être celle-ci ?

LE PELOTON SE REFORME

Derrière, une chasse furieuse s'organise. Les suivants sont encore en pleine forme, et ne se montrent nullement décidés à se laisser jouer.

Bottecchia a certes toutes raisons de se montrer nerveux, mais son effort, n'est-il pas pour le moins prématuré ?

En tout cas, il n'aura pas, pour le « campionnissimo » le résultat espéré.

Bientôt, en effet, les fuyards sont rejoints. Les « lâchés » remontent un à un et le peloton se reforme aussi compact qu'au départ. La tentative de fuite, n'a été qu'un épisode dans l'étape !...

A ABBEVILLE

A **Abbeville**, 163 kilomètres du départ, passent ensemble, à 9 h. 37 avec près d'une heure de retard sur l'horaire, emmenés par Huot, Bottecchia et Bellanger. La promenade de santé continue.

A **Eu**, 200 kilomètres, où ils arrivent à 10 h. 58, ils sont encore 50 en tête, traînés par Gobillot, Huot et Omer Huysse.

LE PELOTON SE DÉSAGRÈGE...

Après le **Tréport**, commencent les vallonnements de terrain. La difficulté du parcours est encore accrue par le goudronnage des routes, qui aveugle les routiers, leur dessèche la gorge, les épuise.

Sur cette route d'enfer, le peloton commence par s'allonger, puis se désagrège...

A **Dieppe**, une foule nombreuse se presse au contrôle. Les coureurs arrivent avec un fort retard sur l'horaire. Le belge Mertens passe seul à 12 h. 03, précédant de 30 secondes un peloton de 12 coureurs où l'on remarque Parmentier, Dejonghe, Cuvelier, Van Slembroeck, Bidot et Benoit. Un autre peloton d'une douzaine de coureurs passe 1 minute après.

A 12 h. 30, cinquante coureurs sont passés.

...MAIS IL SE REFORME !

Le peloton est disloqué. La bataille va-t-elle se déclancher ? Il n'en est rien..

Dans les « montagnes russes » de la côte, le groupe de tête se reforme.

A **Fécamp**, 308 kilomètres du départ, ils sont encore 50 en tête qui passent à 15 h. 05, emmenés par Dejonghe. La signature est supprimée. Les coureurs ne tiennent plus à renouveler l'algarade du contrôle de Lille. La plupart d'entre eux continuent sans se ravitailler. C'est Benoit qui s'enfuit le premier.

SELLIER CLASSE PREMIER

Les 30 derniers kilomètres vont-ils déclancher la grande bagarre espérée ? Il n'en sera rien ! Et c'est comme à l'étape Evian-Metz, à une arrivée en peloton compact, qu'on va assister. 29 coureurs parmi lesquels on trouve tous les favoris se présentent, en effet, au point final. C'est Sellier qui, au sprint, prend le meilleur et enlève la victoire.

LE CLASSEMENT DE L'ETAPE

1er, Sellier en 14 h. 57' ; 2e, Frantz ; 3e, Van de Casteele ; 4e, Van Dam ; 5e, Picoin ; 6e, Bottecchia ; 7e, L. Buysse ; 8e, J. Buysse ; 9e, Omer Huysse ; 10e, Pé ; 11e, Collet ; 12e, Dejongte ; 13e, Van Slembroeck ; 14e, Bellanger ; 15e, Taillieu ; 16e, Aymo ; 17e, Benoit ; 18e, Englebert ; 19e, Beeckman ; 20e, Devos ; 21e, Cuvelier ; 22e, Detrellis ; 23e, Martinotto ; 24e, Vermeulen ; 25e, Dejegere ; 26e, Fiahaut ; 27e, Faure Benoit ; 28e, Rossignoli ; 29e, Gobillot ; 30e, Bidot ; 31e, Michalena ; 32e, Dataian, à 16 h. 58' 23" ; soit en 14 h. 58' 23" ; 33e, Longeni, en 15 h. 00' 35" ; 34e, Parmentier, même temps ; 35e, Barittl, en 15 h. 02' 22" ; 36e, Hardi, en 15 h. 02' 45" ; 37e, Standaert, m. t. ; 38e, Decorte, m. t. ; 39e, Dhers, m. t. ; 40e, Mourguiat, m. t. ; 41e, Touzard m. t. ; 42e, Camova, m. t. ; 43e, Delannoy, en 15 h. 04' 48" ; 44e, Francini, m. t. ; 45e, Deloffre ; 46e, Huot ; 47e, Arrosio ; 48e, Seive ; 49e, Alancourt ; 50e, Ferrarra ; 51e, Duboc ; 52e, Deoshe ; 53e, Arnoult ; 54e, Teyssedre ; 55e, Martinet, m. t. ; 56e, Gillard, m. t. ; 57e, Bartolotti ; 58e, Vertemati ; 59e, Coppens ; 60e, Tesi ; 61e, Cecilli ; 62e, Debusschere ; 63e, Emmanuel ; 64e, Parel ; 65e, Moulet ; 66e, Pétre ; 67e, Le Bouhonnec ; 68e, Jacacier ; 69e, Betin ; 70e, Richard ; 71e, Drougard ; 72e, Gelot ; 73e, Drobecq ; 74e, Millo, m. t. ; 75e, Toussaint ; 76e, Pfister ; 77e, Gaida ; 78e, Vayssière ; 79e, Alpini ; 80e, Besnier ; 81e, Rangin ; 82e, Bontoux ; 83e, Chevalier ; 84e, Mousset ; 85e, Larese ; 86e, Peton ; 87e, Brumana ; 88e, Beaulieu ; 89e, Leuchet, m. t.

Le contrôle a été fermé à 20 heures.

LE CLASSEMENT GÉNÉRAL

Voici comment s'établit le classement général, après la quatrième étape :

1. Van Slembroeck, en 60 h. 2" 41" ; 2. Dejonghe, en 60 h. 7' 0" ; 3. Jules Buysse, en 60 h. 8' 58" ; 4. Adelin Benoit, en 60 h. 13' 20" ; 5. Cuvelier, même temps ; 6. Taillieu, même temps ; 7. Van de Casteele, en 60 h. 15' 3" ; 8. L. Buysse, en 60 h. 23' 32" ; 9. Parmentier, en 60 h. 26' 07" ; 10. Martinotto, en 60 h 30' 30" ; 11. Bottecchia, en 60 h. 48' ; 12. Beeckman en 60 h. 50' 47" ; 14. Sellier, en 60 h. 51' 21" ; 14. Frantz, en 60 h. 52' 24" ; 15. Decorte, en 60 h. 58' 06" ; 16. Bellenger, en 61 h. 02' 24" ; 16. Bellenger, 61 h 02' 24" ; 17. S. Faure, 61 h. 04' 39" ; 18. Joseph Pé, en 61 h. 10' 56" ; 19. Aymo, en 61 h., 16' 20" ; 20. Rossignoli, en 61 h., 17' 30" ; 21. M. Bidet, en 61 h. 1' 22" ; 22. Fiahaut, en 61 h., 35' 15" ; 23. Gobillot, en 61 h. 38' 15" ; 24. Picoin, en 61 h. 35' 04" ; 25. Van Dam, en 61 h. 43' 17" ; 26. Salve, en 61 h. 52' 20" ; 27 Detrellis, en 61 h. 52' 45" ; 27. Vermeulen, en 61 h., 51' 13" ; 29. Colle, en 61 h. 55' 40" ; 30. Hardy, en 62 h. 02' 12".

UN TRIO DE VOLEURS DE MÉTAUX, JUGÉ A LILLE

A la suite d'un vol de fils téléphoniques, commis dernièrement à Lompret, la gendarmerie de Lambersart avait fait passer une note de recherches au service de la Sûreté de Lille.

Les agents de la sûreté Ceugniart et Poulain furent chargés de l'enquête.

Au cours de leurs investigations les policiers apprirent qu'une certaine quantité de fils téléphoniques avait été vendue chez un brocanteur, par un nommé Gustave Segers, 22 ans, également brocanteur, rue des Postes, 258. Conduit au bureau de la Sûreté et interrogé par M. Coissard, chef de la Sûreté, Segers « se mit à table ».

Il avoua avoir, il y a trois semaines, dérobé dix kilos de zinc dans une dépendance de la gare Saint-Sauveur, de complicité avec le nommé Jan Hennebo, 19 ans, charretier, rue d'Iéna, 26. Celui-ci faisait le guet.

Dans les dépendances de l'Abattoir, rue de Metz, il reconnut avoir volé seul, 27 kilos de zinc.

Enfin, le 2 juin, il s'appropria 11 kilos de fils de cuivre qui se trouvaient sur une voiture en stationnement à l'angle des rues du Port et Nationale. Ayant présenté le produit de son vol chez un brocanteur, celui-ci refusa de le lui acheter. Il eut alors recours au nommé Léon Vandrendeuil, 33 ans, couvreur, rue Fombelle, 9, qui vendit les fils téléphoniques chez un autre brocanteur pour la somme de 80 francs. Vandredeuil toucha 20 fr. pour sa commission.

A l'instruction, les faits furent nettement établis. Sur Hennelo, on tient la preuve qu'au moment de son arrestation, il était porteur d'une cisaille portant des traces jaunâtres de cuivre ; la responsabilité des trois malfaiteurs ne faisait pas le moindre doute.

Déférés par le magistrat instructeur devant le tribunal correctionnel, ils comparaissaient à l'audience d'hier pour répondre de leurs méfaits.

Ce sont tous trois des jeunes gens qui promettent, car leur casier judiciaire est déjà orné de plusieurs condamnations ; l'un d'eux, Segers, tombe d'ailleurs sous le coup de la rélégation.

Après l'audition de l'agent de sûreté Ceugniart et la plaidoirie des défenseurs, le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Hennebo et Vandredeuil, chacun 2 mois de prison.

Segers, 6 mois, avec aggravation de la peine accessoire de la rélégation.

ARRÊSTATION D'UN BIGAME A FOUQUIÈRES-LEZ-LENS

L'Algérien Mohamed Bernou, 37 ans, agent de Contentieux à Fouquières-lez-Lens, a été arrêté et écroué à la prison de Béthune pour le crime de bigamie.

Cet individu qui a déjà subi de nombreuses condamnations pour vols, escroquerie et abus de confiance, s'était marié la première fois à Fort-National (Algérie) et dernièrement à Fouquières-lez-Lens.

UNE STÉNO DE BLENDECQUES, AGÉE DE 10 ANS, MÉDAILLÉE

Dans la liste des récompenses qui seront remises aujourd'hui au Trocadéro, au cours de l'assemblée de l'Association Sténographique, nous relevons la suivante :

Sténographie. — Examen préparatoire : Médaille décernée à la plus jeune candidate reçue : **Mlle Désirée Delattre, 10 ans, cours spécial de Blendecques (Pas-de-Calais).**

LE IIIme CRITERIUM CYCLISTE

AMATEURS

DU NORD DE LA FRANCE

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

LES CLUBS REPRÉSENTÉS

Cyclo Club Saint-Maurice; Union Vélocipédique Moulinoise; Cyclo-Club Canteleu-Lomme; Union Sportive du Sud; Vélo-Club Lillois; Vélo-Club Loosois ; Etoile Sportive Ennequin ; Standard-Club Madeleinois ; Etoile Cyclo-Club de Lambersart ; Vélo-Club Marcquois ; Vélo-Club Tourquennois ; Union Sportive de Lezennes ; Amicale des Arts de Roubaix ; Etoile Vélocipédique Lommoise; Cyclo-Club de Dorignies; Arras Olympique; Vélo-Club Montigny; Cyclo-Club Doussien; Vélo-Club Douaisien; La Française du Nord; Vélo-Club Armentiérois; Vélo-Club Mortagne; Etoile Sportive de Vieux-Condé; Cyclo-Club Wavrinois; Vélo-Club Arryn; Vélo-Club Wâzemmes; Vélo-Club La Nord-ste-Vandel; Olympique Amiénois; Union sportive Wattrelosienne.

LES MARQUES DE CYCLES

Nos jeunes champions ont confié leur chance aux marques suivantes :

Perlees, Russel, D. E. M., La Nordista, Olga, Walter, Météore, Libellule, Alcyon, Arryn, Automoto, Dutilor, Le Nord Sportsman, Lemang, Baert, Debacker, La France, Peugeot, La Française, Delage, Boyer, Olympique, Réal, Fiat, Hersiat, Svelte-Griffon, Wonder, P.A.C., Martin, Argenta, Hercule, Antrop, Jean Thomann, Demoor, Lebrun, Jules Dubois.

LES PNEUMATIQUES

Pouchois, Dunlop, Hutchinson, Wolber, Excelsior, Bergougnan.

LE DÉPART

Les opérations du contrôle commenceront dimanche à 8 heures du matin. A 10 heures 30, le contrôle sera fermé et après un appel provisoire les coureurs précédés de la voiture officielle du Commissaire général se rendront en groupe par la rue de Paris place Simon Vollant, boulevard Papin, boulevard des Ecoles, rue de Douai, Porte de Douai et Ronchin au lieu du départ officiel qui sera donné à 11 heures en face de chez M. Thibaut, marchand de cycles 154, route de Douai.

Aux intéressés de prendre note de l'heure du départ.

L'ITINERAIRE ET L'HORAIRE PROBABLE

MOUCHIN (124 km. 200)	15 h. 16
BACHY (125 km. 900)	15 h. 19
BOURGHELLES (129 km.)	15 h 27
CYSOING (132 km.)	15 h. 33
BOUVINES (134 km.)	15 h. 36
SAINGHIN-EN-MELANTOIS (135 km.)	15 h. 38
ASCQ (138 km.)	15 h. 44
FOREST (142 km.)	15 h. 52
HEM (145 km.)	15 h 58
CROIX (149 km.)	16 h. 06
WASQUEHAL (151 km.)	16 h 10
MARCQ-EN-BARŒUL (154 km.)	16 h. 16
LA MADELEINE (157 km)	16 h. 22

UN CONCERT

A LILLE. — Au Romarin, sur le Nouveau boulevard où se jugera l'arrivée, la Fanfare « L'Union de Lille », sous la direction de son dévoué chef M. Farvacque, donnera un brillant concert durant l'après-midi.

Voici le programme des morceaux qui seront exécutés : 1. Lunéville, pas redoublé (Mongeat); 2. Le Voyage en Chine, ouverture (Bazin) ; 3. Les Mystères du Château, fantaisie (Gadenne) ; 4. Le Marlaisien, J. (Dubriez) ; 5. Les Saltimbangues, fantaisie, (Ganne) ; 6. Les Dragons de Villars, (Maillard) ; 7. Valse Américaine. (Gadenne) ; 8. En avant les Conscrits, (Vivier) ; 9. Bravo les coucous (allégro), X...

A L'ARRIVÉE

L'arrivée sera jugée sur le boulevard de la République, à La Madeleine, au lieu dit le « Romarin. »

Afin de permettre aux coureurs de disputer loyalement leurs chances, de solides barrages sont établis sur une longueur de 300 mètres de chaque côté de la route, entre l'avenue St-Maur et le Romarin. De nombreux mâts pourvus d'oriflammes et ornés de trophées et de drapeaux seront plantés le long du Boulevard.

Une vaste tribune sera érigée face à la ligne d'arrivée sur laquelle pourront prendre place plus de 100 personnes. En outre, 300 chaises seront réservées aux invités.

LE SERVICE D'ORDRE

Le service d'ordre sera assuré par 30 gendarmes de Lille et de La Madeleine, ainsi que des agents placés sous les ordres de M. Dumont, commissaire de police de La Madeleine.

Toutes les positions ont été prises pour que l'épreuve se dispute d'une façon régulière, ceci afin d'éviter les accidents, et d'assurer une fin de course impeccable.

LE SERVICE MÉDICAL

MM. les Docteurs Penant de Lille et Lutigneaux de Roubaix, assureront avec leur compétence habituelle le service médical. M. Lutigneaux se tiendra à l'arrivée où un endroit spécial est prévu pour les soins à prodiguer. M. Penant suivra la course en automobile, ainsi que M. Marcel Rogeau, étudiant en médecine.

Une camionnette portant les fanions de la Croix-Rouge recueillera sur le parcours les coureurs épuisés ou blessés.

LES COMMISSAIRES

COMMISSAIRES : MM. Degryse, Liégeois et Devrière.

JUGE A L'ARRIVÉE : M. Rentien.

DÉLÉGUÉ : M. Deberter.

CEUX QUI SUIVRONT LA COURSE

Les voitures qui suivront la course devront obligatoirement porter les fanions spéciaux. Ci-dessous la liste de ces voitures :

Deux voitures du Réveil du Nord.
Voiture des « sports du nord ».
Voiture des Cycles WALTOR, M. Rau.
Voiture des Cycles RYSSEL, M. Cordonnier.
Voiture de M. O. Lepoutre, agents des Cycles D. E. M.
Voiture du Vélo Club Lillois, M. Boyer.
Voitur. des Cycles LEMAHIEU, M. Lemahieu.
Voiture de l'Etoile Sportive d'Ennequin, M. Lantenois.
Voiture des Cycles PERLEES, M. Génicot.
Voiture des Cycles ANTROP, M. Antrop.
Voiture de l'U.S. DU SUD, M. Dubus.
Voiture des Cycles AUTOMOTO, MM. Grombet et Leclercq.

LES PRIX ET LES PRIMES

La liste des prix est ainsi établie : Au 1er, 1.000 fr. ; au 2e, 500 fr. ; au 3e 250 fr. ; au 4e 200 fr. ; au 5e 150 fr. ; au 6e 100 fr ; aux 7e, 8e et 9e chacun 75 fr. ; du 10e au 19e chacun 50 fr.; du 20e au 30e chacun 25 francs.

La manufacture des cycles Walter a doté cette épreuve d'une bicyclette de course marque Walter valeur 650 francs qui sera attribuée au premier des 4e catégorie, débutants ou indépendants du département du Nord.

Une prime de 10 francs sera attribuée au 1er des débutants et une autre au 1er des 4e catégorie chaussant les souliers l'As champion, offerts par l'Agent général M. Champion, place Casquette, à Lille.

Une bouteille de champagne offerte au 1er Hitlois par M. Hamez, propriétaire du « Chien Fidèle », rue de Paris.

Primes au contrôle de Benain. — 1re, 25 francs au 1er du canton de Denain (les communes de Neuville-sur-Escaut et Erre comprises).

2e, 3e, francs au 2e du canton de Denain (Neuville-sur-Escaut et Erre, comprises).

Ces deux primes sont offertes par M. Job Clément négociant en cycles, rue de Villars Denain.

3e, 25 francs, au 1er du canton de Denain (Neuville et Erre comprises).

4e, 25 francs au 2e du canton de Denain (Neuville et Erre comprises).

Ces deux primes sont offertes par M. Aurélien Ravez propriétaire des Hôtels du Commerce et Modernes réunis, rue de Villars, à Denain.

L'Union Sportive du Sud offre aux coureurs faisant partie de son club : 100 fr de primes réparties comme suit : 1. au 1er, 40 fr. ; 2e 2e, 30 ; au 3e 20 et au 4e, 10 francs.

Primes au contrôle de Vieux-Condé. — 1. une prime de 50 francs au 1er coureur passant face à notre siège, c'est-à-dire chez M. Dutilleul, 49, rue Gambetta, à Vieux-Condé.

2. une prime de 20 francs au 1er coureur de l'E.S.V.C. passant face au siège.

3. une prime de 15 francs au 2e coureur de l'E.S.V.C., passant face au siège.

4 une prime de dix francs au 3e coureur de l'E.S.V.C., passant face au siège et une prime de 5 francs à chacun des autres coureurs de l'E.S.V.C.

M. Antoine Basuyaux, propriétaire du café « Le Chalet Vert » 99 Boulevard de la République, face au Romarin offre une bouteille de champagne de première marque au plus jeune coureur classé à la meilleure place.

Nouveaux et graves incidents à Boulogne-sur-Mer

DES MANIFESTANTS ET DES GENDARMES ONT ÉTÉ BLESSÉS

Hier après-midi, 200 dockers grévistes environ se rassemblèrent à la Bourse du Travail. *Aussitôt, la police municipale alertée,* ainsi que des gendarmes à pied et à cheval arrivèrent place Navarin.

Sous la conduite du Sous-Préfet, ils se rangèrent le long du trottoir et attendirent la dislocation de l'important mouvement.

La situation menaçant de s'éterniser, M. Moreau, sous-préfet, conseilla aux grévistes de se disperser. Ces derniers ne voulurent rien savoir et laissèrent entendre que les forces de police devaient d'abord partir.

Finalement le Sous-Préfet, très conciliant, ordonna aux gendarmes de se retirer.

Les grévistes se séparèrent ensuite.

Dans la soirée, alors que les grévistes s'étaient de nouveau réunis à la Bourse du Travail et qu'un attroupement de spectateurs s'était formé place Navarin, une soixantaine de gendarmes à cheval ont effectué des charges pour disperser les spectateurs. Plusieurs de ces derniers ont été blessés au cours d'incidents très regrettables.

On vit des gendarmes à pied lancer des coups de pied à des personnes qui se trouvaient sur le trottoir.

La fureur des gendarmes fut accrue du fait que quelques manifestants avaient jeté des bancs dans les jambes des chevaux.

Certains gendarmes à cheval allèrent même alors jusqu'à dégainer contre les spectateurs. Une femme, avec un enfant dans ses bras, fut renversée. Cela augmenta l'indignation des grévistes. Les gendarmes furent bombardés à nouveau et plusieurs furent blessés.

Un gendarme à pied ne put résister à l'assaut de plusieurs grévistes et fut fortement passé à tabac, rue de la Redoute.

Voyant cela, les gendarmes à cheval chargèrent dans cette rue.

Notons qu'hier il y avait peu de dockers grévistes, mais une fois de plus, les confédérés avaient répondu à l'appel.

C'est d'ailleurs grâce à l'intervention de leur militant Carpentier et à M. Moreau, sous-préfet, prévenu après les excès de la gendarmerie, que des incidents graves furent évités vers la fin.

Carpentier a renouvelé au Sous-Préfet son indignation en tant que militant réformiste, de l'attitude de la gendarmerie.

En fin de compte, rendez-vous a été donné à la classe ouvrière pour lundi matin, Bourse du Travail.

Tous ceux qui ont assisté à ces incidents sont unanimes à déclarer que c'est la présence de la force armée qui a excité la fureur des grévistes.

Parmi les blessés, signalons M. Simon, demeurant rue de l'Enseignement Mutuel, qui a reçu un violent coup de plat de sabre sur le cou, alors qu'il était simplement accoudé à la grille de la place Navarin.

LE CRIME D'UN AGENT

Un agent de police de Roanne a été arrêté et écroué. Il est inculpé de tentative de meurtre qui se serait produit dans les circonstances suivantes :

Etant en congé et s'étant mis en civil, il apercevait dans la cour de la Gare de Roanne, le nommé Antoine Signol, 25 ans, manœuvre, accoudé à un mur ; il lui aurait demandé ses papiers et l'aurait invité à circuler. Sur le refus de Signol qui ne la connaissait pas, l'agent qui dit-on — était ivre — s'arma d'un revolver et tira sur Signol qui s'écroula, une balle lui ayant traversé le poumon. Le blessé a été transporté à l'hôpital.

ALPHONSE XIII EN FRANCE

Le roi Alphonse XIII, accompagné de la Reine et de sa suite, est passé à Bayonne hier à 11 h. 10. Les Souverains ont été salués à Hendaye, au nom du Gouvernement de la République par M. Rozas, secrétaire général de la Préfecture des Basses-Pyrénées.

Le Congrès des Mutilés Réformés et A. C.

LA JOURNÉE DE SAMEDI

Le Congrès des Mutilés, Réformés et A. C. du Nord, qui s'est ouvert vendredi à Cambrai a poursuivi hier ses travaux.

A midi, salle des réunions de la Mairie, les congressistes ont été reçu par M. Desjardins, adjoint, qu'entouraient bon nombre de conseillers municipaux.

Au nom de l'Union des Mutilés et Réformés du Cambrésis dont il est l'actif président, M. Henry Mailez, présenta ses camarades à la Municipalité qu'il remercia chaleureusement pour l'empressement qu'elle a mis à faire le possible et même l'impossible pour que soit assurée la bonne marche du Congrès.

Prennent ensuite la parole MM. Lepoivre et Balavoine, qui remercient la Municipalité de l'hospitalité généreuse et qui déclarent au nom de leurs adhérents, un durable souvenir de la cité de Martin et Martine.

M. le Maire répond en phrases qui touchent au cœur des assistants. Il clame la sollicitude de la municipalité cambrésienne à l'égard des victimes de la guerre, cite Cambrai, témoin et martyr de toutes les guerres, se relevant toujours de par la volonté de ses habitants.

Il termine très applaudi en levant son verre à la grande famille des Mutilés, à la France, à la République.

Cette deuxième journée du Congrès, où sans bruits les congressistes travaillent dans les Commissions, se terminera vers 10 heures, par le concert que doit donner au kiosque des Jardins Publics, la Musique du 1er R. I.

Le Congrès Communiste DE LILLE

LES DÉBATS ONT RÉVÉLÉ DE PROFONDES DIVISIONS DANS LE PARTI COMMUNISTE

Les débats du Congrès communiste se poursuivent confus. Au cours des dernières séances les orateurs ont abordé les questions et les problèmes les plus divers et les plus variés.

On a beaucoup parlé de front unique « de la situation politique nationale et internationale ». On s'est accablé de reproches sur telle ou telle faute commise. On s'est accusé de ne pas être ou de ne plus être en accord avec Moscou.

Et ces débats — ou plutôt ces querelles de famille — pas encore épuisés, nécessitent toujours de nouvelles séances.

Au cours d'une réunion de nuit, Humberdot avait condamné la dictature. « Un gouvernement ouvrier avait-il dit, peut exister sans dictature du prolétariat ».

Mais la nuit porte conseil et incline à la prudence et, le matin, Humberdot vint à la tribune pour déclarer qu'il avait « voulu dire qu'un gouvernement ouvrier et paysan pouvait se former sans être l'équivalent de la dictature du prolétariat ». Que le subtilité !!!

La question de front unique harcèle l'esprit des délégués. C'est pour eux une véritable obsession. « Il faut absolument faire la conquête des masses », s'écrie Cremet et comme celles-ci ne viennent pas au communisme, il faut essayer de les toucher par le procédé connu de front unique.

Un délégué d'Alsace-Lorraine constate « L'INCERTITUDE des perspectives au Congrès ». « Cette incertitude, dit-il, indique que le PARTI N'EST PAS EN MESURE DE FAIRE FACE A LA SITUATION REVOLUTIONNAIRE ».

Il déplore les « courants qui se manifestent plutôt autour qu'à l'intérieur du Congrès ». « Le Parti ne peut se payer le luxe d'une LUTTE OUVERTE OU CACHÉE DES FRACTIONS ».

Doriot s'en prend à Rappoport et le malmène quelque peu. Il lui reproche de n'avoir pas pris suffisamment position contre la Droite mais Rappoport réplique vertement : « On l'a accusé de n'assigner aucune date aux événements révolutionnaires ; à son tour il voudrait savoir du secrétaire général du Parti, si certains n'avaient pas assigné à la révolution une date si peu en rapport avec les événements qu'on a pu la taxer de putchisme ».

Doriot s'en prend ensuite à Treint, dont l'étoile a beaucoup pâli au cours de ces dernières journées. On l'accuse de se trouver en contradiction avec Moscou

« L'Union de l'Europe contre l'impérialisme américain, sous la forme où la montrait Treint est une conception utopique. »

Si elle était vraie dit Doriot, il faudrait prendre immédiatement le train pour Genève.

Suzanne Girault souligne « qu'il n'y a pas d'accord sur les perspectives mondiales ».

Elle accable, elle aussi, Treint qui répond mollement.

Suzanne Girault constate LA FAIBLESSE DE LA C. G. T. U. Celle-ci, dit-elle « ne dirige pas l'actuel mouvement de grève ».

Un délégué de Nice voudrait savoir « quelle attitude prendra le Parti si l'on se trouve en présence d'une agression armée de l'Italie sur les départements français ».

Mais on n'apporte point de réponse à cette question pour le moins inattendue.

DÉRIDEZ-VOUS LISEZ-LE **Pêle-Mêle**

AU CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

Le Congrès annuel de la Fédération internationale des Ligues des Droits de l'Homme a commencé ses travaux hier matin, à Bruxelles. Le délégué Georgien a protesté contre l'annexion de son pays par la Russie soviétique.

Dans son discours, M. Aulard a montré la tâche de la Ligue et a déclaré qu'il y a 1800 associations de la Ligue des Droits de l'Homme en France. Cette ligue ne fait aucune campagne électorale. Elle est, pour ainsi dire, l'armature de la République.

Dernière heure

LE ROI ET LA REINE D'ESPAGNE, A PARIS

Le roi et la reine d'Espagne venant de Madrid, sont arrivés à la gare d'Orsay par le Sud-Express à 22 h. 40 ont été salués par M. de Fouquières, directeur du protocole, représentant le Ministre des Affaires Etrangères ; le général Lasson, représentant le Président de la République, etc...

LES HUIT HEURES DANS LA BATELLERIE

L' « Officiel » publie un décret et un arrêté relatifs à l'application de la loi du 23 avril 1919, sur la journée de huit heures au personnel de la batellerie fluviale.

UN MILLIER DE VICTIMES D'UNE INONDATION

A la suite des inondations qui ont ravagé la ville de Léon, au Mexique, on craint que le nombre des morts atteigne un millier. Le quart de la population est sans abri. Des centaines de familles sont réfugiées sur les hauteurs. Les dégâts sont évalués à 4 millions de pesos.

UNE AUTO DE FRAUDE ABANDONNÉE A SECLIN

Le 24 juin, vers 19 h. 30, le maréchal-des-logis Brood, accompagné du gendarme Duchateau, ont été quelque peu surpris de trouver sur la Route Nationale à Seclin, une auto marque Clément Bayard, de 15 chevaux, paraissant abandonnée.

Le chauffeur pouvait très naturellement se trouver à proximité ; les gendarmes pensèrent et attendirent, quoique intrigués.

Après quelques instants d'attente vaine nos braves gendarmes devinrent perplexes et supposèrent bien des choses ! Visitant alors la voiture dans le but de découvrir le nom du propriétaire, ils ne trouvèrent aucune plaque; mais leur surprise fut à son comble quand ils constatèrent que l'auto contenait 25 ballots de 100 paquets de tabac belge, dont la valeur est estimée à 40.000 francs environ. Ces étiquettes portaient la marque d'un commerçant de Watten. Une battue fut immédiatement faite dans les champs et plaines environnantes sans rien faire découvrir.

Un examen de l'auto a prouvé qu'il y avait en panne du moteur. Les occupants étaient sans doute partis à Seclin chercher les pièces nécessaires à la réparation. Revenant, ils auraient alors aperçu les gendarmes et pris la fuite.

Un marteau trouvé sur la banquette du chauffeur fait supposer légalement que les fraudeurs prévoyaient leur défense en cas d'arrestation.

L'auto et son contenu ont été dirigés sur la gare Saint-Sauveur pour être garés.

Notons que c'est la sixième prise d'auto qui nous est signalée depuis l'augmentation récente du prix du tabac.

LE PAQUEBOT « THÉOPHILE GAUTIER » A PRIS LA MER A DUNKERQUE

Construit pour les services contractuels des Messageries maritimes, le grand Paquebot « Théophile Gautier » attendait les grandes marées pour être lancé.

A Dunkerque, hier à 13 heures, devant une foule considérable, ce luxueux bâtiment prenait possession de son élément.

On remarquait dans la tribune officielle : MM. Albert Mahieu, sénateur du Nord ; Sébau, directeur de la Compagnie des Messageries Maritimes ; Guillet, membre de l'Institut et directeur de l'E.C.A.M. ; Pérere, président de la Société des anciens élèves de l'Ecole Centrale et de nombreuses personnalités.

Les opérations de la mise à l'eau furent conduites par l'ingénieur, M. Petersen et à 13 heures 05 très exactement, le « Théophile Gautier » libéré de toutes ses poutres, s'actionnait sous la pression des freins hydrauliques et glissait lentement dans l'eau de l'avant-port.

Le déplacement d'eau fit que le flot s'avançant dans les chantiers, mouilla quelques curieux trop pressés.

Les derniers aménagements du navire seront effectués désormais au quai d'armement où il a été placé.

COUR D'APPEL DE DOUAI

LES ÉCUMEURS DE LA ZONE ROUGE

L'entreprise Berge, adjudicataire des débris et vestiges de guerre abandonnés sur les anciens champs de bataille du Pas-de-Calais, avait porté plainte contre Marceau et Kléber Lautrie, Hamelin, Haussens, Vransprangels et Franchel Schabsé.

Ces individus étaient poursuivis pour vols et recel des métaux trouvés dans la zone rouge, à Aire, notamment. C'est par wagons de dix tonnes à la fois qu'ils opéraient.

Le tribunal correctionnel de Saint-Omer condamna Marceau Lautrie à un mois de prison et 500 francs d'amende ; Kléber Lautrie, à un mois et 50 francs ; Hanssens et Vransprangels à 8 jours et 50 francs chacun ; Franchel Schabsé à 3 mois de prison avec sursis et 5.000 francs d'amende.

Sur appel, cette importante affaire est revenue hier devant la Cour.

Après plaidoirie de Me de Moro-Giafferi pour Franchel, Me de Prat, Piquet, Purnot et Cail, pour les autres inculpés ; de Me Escoffier, pour la Maison Berge et Me Plouvier pour l'Etat, l'affaire a été mise en délibéré.

CARNET

On apprendra avec plaisir que la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur vient d'être accordée à M. John T. Underwood, le constructeur de la machine à écrire universellement connue, pour les services qu'il a rendus à la vulgarisation de la dactylographie, qui compte aujourd'hui tant de praticiens en France.

FEUILLETON DU 27 JUIN 1926. — N° 55

Calvaire de femme

Par Daniel Lesueur

Cette assurance, tellement significative dans la bouche de l'homme riche, puissant, de parole certaine, qui la prononçait, laissa indifférent celui à qui elle était adressée.

— Seulement, mon garçon, il faut achever ton œuvre. Il faut me remettre l'objet que tu sais.

L'air étrange du chauffeur inquiéta Maxime.

— Tu comprends, j'ai attendu, pour venir te le demander, que tu fusses rétabli... Mais tarder davantage deviendrait dangereux... Autant pour toi-même que pour moi.

— Oh ! pour toi-même... dit Gervais, comme s'il avait déjà réfléchi sur l'alternative. Pas tant que ça. Supposons qu'on découvre le radiot dans la cachette où je l'ai mis, on croira que les voleurs l'ont fourré là pour ne pas se compromettre et revenir le chercher plus tard.

— Peste ! s'écria Maxime durement, pour un aliéné, tu as le raisonnement plutôt solide.

— Je n'ai pas encore perdu la